

Procès -Verbal
CONSEIL D'ECOLE du 06.11.2018

Le conseil de l'école élémentaire s'est réuni dans les locaux de l'école, le mardi 6 novembre 2018 sous la présidence de Mme Dubouis, directrice de l'école.

Présents :

Enseignants : Mmes Dubouis, Dudognon, Giraud, Janot, Ménager et M. Larpin

Représentants des parents d'élèves : Mmes Fougerard, Billot, Chassagne, De Freitas, Devillechabrolle, Bord, Brouté, Didier, Lamouline et M. Roger

DDEN : M. Désagnat

Secrétaires : Mme Devillechabrolle et Mme Ménager

Représentants de la municipalité : Mme Dufaud et M. Chopinet

Excusés : Mme Lafaye Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Sobry (RASED)

Date d'envoi des invitations : 18.09.18

Ouverture de séance : 18h

Ordre du jour :

- présentation du conseil d'école (résultats des élections, rôle et composition, règlement)
- présentation et vote du règlement intérieur
- bilan de la rentrée, effectifs
- présentation et vote de la réactualisation du P.P.M.S.
- présentation et vote du projet d'école
- bilan financier de l'A.S.C.
- manifestations, sorties, interventions extérieures
- achats et travaux
- secteur péri-scolaire (restauration, T.P.E., garderie, transport)
- autres questions diverses.

Présentation du conseil d'école (résultats des élections, rôle et composition, règlement)

Mme Dubouis rappelle le résultat des élections des représentants des parents d'élèves :

1 seule liste de 5 candidats (et 5 suppléants) : élue

Taux de participation : 69,76 % (61,93% l'an dernier) suffrages obtenus : 123 sur 143 votants

Elle présente le rôle et la composition du conseil d'école.

Présentation et vote du règlement intérieur

Lecture par Mme Brouté (RPE) du règlement intérieur – modifications et ajouts faits par les membres du conseil

Pour : **à l'unanimité** Contre : 0 Abstention : 0

APC : souhait de l'équipe enseignante : 15 minutes par jour de 8h45 à 9h et/ou de 13h15 à 13h30 -> en attente des directives de l'Inspection Académique. Durant le créneau APC de la période 1 les enseignants se sont réunis pour construire les projets pédagogiques, organiser les décloisonnements et les échanges de services, saisir les évaluations nationales.

Le règlement intérieur sera présent sur le blog et le tableau d'affichage.

La Charte de la Laïcité, présentée aux élèves à la rentrée et aux parents d'élèves à la réunion de rentrée, signée par ces derniers est annexée au règlement intérieur.

Bilan de la rentrée, effectifs

L'école élémentaire Henri GOUMY accueille 5 classes du CP au CM2 – 114 élèves (1 radiation et 1 inscription depuis le jour de la rentrée).

Mme Janot : classe 1 CP/CE1 22 élèves

Mme Dubouis (Mme Dudognon mardi) : classe 2 CE1/CE2 17 élèves

Mme Ménager : classe 3 CE1/CE2 25 élèves

Mme GIRAUD : classe 4 CE2/CM1 23 élèves

M. Larpin : classe 5 CM2 27 élèves

Il est à noter que l'école accueille 6 élèves en situation de handicap (1 en CP et 5 en CE1) avec une aide humaine mutualisée sur 10h hebdomadaires en classe : Anne Albizzati en CE1.

Annie TOURTE, auxiliaire de vie scolaire va intervenir 4 h en maternelle auprès d'un enfant en inclusion et à l'école élémentaire 6 h auprès d'enfants en situation de handicap + 10h en aide administrative.

Une personne employée dans le cadre d'un service civique a été proposée pour l'école élémentaire par Mme l'IEN. La seule candidate n'a pas recontacté les services de la DSDEN.

Sécurité : Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) – exercice incendie

Mme Dubouis présente les documents réactualisés du PPMS Attentat et PPMS Risques Majeurs. Ils sont consultables sur demande et sur le site internet de l'école.

Pour : à l'unanimité Contre : 0 Abstention : 0

Un exercice PPMS Risques Majeurs a été effectué le mardi 11 septembre 2018. Les élèves et les enseignants (prévenus) devaient se confiner dans les classes. Il est à noter que certains enfants ont eu beaucoup de mal à faire silence, il leur a été rappelé leur responsabilité par rapport aux autres.

Un exercice PPMS Attentat a été effectué le mardi 6 novembre 2018 avec comme scénario l'intrusion d'une personne malveillante et la fuite des élèves et enseignants. Les élèves et les enseignants étaient préparés, ils avaient repéré les points de fuite la semaine précédente. L'exercice a d'abord concerné les élèves des classes 1-2-3 puis les autres classes sur les temps de récréation dans la cour.

Les élèves devaient se regrouper vers la sortie la plus proche sans la franchir.

Problème : le portail fermé à clé sortie rue du parc.

Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le 07.09.18, les élèves et les enseignants étaient prévenus.

Projet d'école

Ce point est retiré de l'ordre du jour car le projet d'école envoyé à Mme L'IEN début octobre est en attente de validation. Il sera présenté et soumis au vote au prochain conseil d'école.

L'équipe enseignante informe toutefois qu'elle a mené une réflexion surtout sur 2 axes :

- la lecture (décodage et compréhension) : choix justifié notamment par les résultats aux évaluations nationales pour les élèves de CP et CE1. Il est rappelé qu'elles ont été passées et saisies dans les délais prévus par l'administration. Cependant, l'exploitation des résultats des classes de Mmes Ménager et Janot n'a été possible que le mercredi 17 octobre à cause d'un dysfonctionnement informatique du serveur académique. Les résultats ont été transmis aux familles, les rencontres avec les enseignantes se déroulent actuellement.

- le rôle de chaque élève et l'implication des familles dans l'accompagnement de leur enfant.

M. Larpin indique que le comportement en classe laisse à désirer (problème de concentration et de bavardage) et la qualité du travail à la maison se détériore d'année en année. Tout cela a des conséquences sur les résultats des élèves. Lors de la réunion de rentrée, les parents ont été informés par l'enseignant, ils ont reçu un « protocole » pour aider les enfants à la maison. Des bilans hebdomadaires (suivi de comportement et de révision de leçons) sont mis en place pour plusieurs élèves de la classe de CM2.

Mme GIRAUD a donné les cahiers et classeurs pour les vacances, peu de cahiers ont finalement été signés par les parents. Elle s'interroge : les élèves n'ont-ils pas envie de montrer à leurs parents le travail effectué ou les parents ne s'intéressent-ils pas au travail scolaire.

Mme DUBOUIS indique que l'équipe mène une réflexion sur le sujet de l'attention portée à son enfant, la manière de ritualiser les devoirs, le goût de l'effort, l'envie de bien faire->actions proposées dans le projet d'école.

Il est précisé que ces mesures concernent les élèves qui ne sont pas en difficulté scolaire en lien avec des problèmes cognitifs ou d'apprentissage avérés ou en situation familiale précaire. Pour ceux-là un autre accompagnement est proposé (remédiation, adaptation, différenciation, soutien, aide spécialisée).

Il est rappelé que la municipalité propose un temps d'aide aux devoirs à partir de 17h du lundi au jeudi encadré par un animateur de la garderie. Certains RPE concernés sont très satisfaits et précisent que cela ne doit pas se substituer au temps passé avec son enfant.

Bilan financier de l'A.S.C.

L'ASC a pour but de récolter de l'argent pour financer des achats de matériel éducatif, des sorties et activités pédagogiques.

Le bureau est constitué des 5 enseignants (présidente Mme GIRAUD) et d'un parent d'élève Mme Fougerard.

Bilan financier au : 06.11.2018 Présentation par Mme JANOT, secrétaire de l'association

M. ROGER suggère au bureau de faire une demande de réduction/annulation des frais de compte conséquents prélevés par la Poste.

CCP : 1035.84€ livret épargne : 6 314.14€ caisse : 9.40€

| Comptabilité du 19.06.18 au 06.11.2018 | | | |
|---|--------------------|-------------------|----------|
| | Produits (entrées) | Charges (sorties) | bénéfice |
| Subventions Mairie | | | |
| Subventions Autres | 150.00 | | |
| Participation Familles | | | |
| Ventes Dindes | | | |
| Ventes Photos | | | |
| Ventes/achats autres | 171.50 | | |
| Livres Abonnements Matériel | | 446.30 | |
| Cotisations usep | | 685.40 | |
| Frais de compte | | 54.50 | |
| Sorties – Voyages – Spectacles – intervenants | | 101.70 | |
| Dons | | | |
| Intérêts livret épargne | | | |
| total | 321.50 | 1287.90 | |

Projets d'investissement :

- achat de tables pour ateliers arts plastiques et sciences (8)
- visualiseur
- projets pédagogiques (classe 2) CPIE (étude d'écosystème tout au long de l'année) et Sculpture gravure et modelage avec une animatrice de Masgot.

Manifestations, sorties, interventions extérieures (septembre – octobre – novembre- décembre)

BM à Guéret : Classe 1 : Grands Hommes
à la bibliothèque de Sainte Feyre Classe 4 : Mythologie
 Classe 5: Grands Hommes
 Classe 1 : Kamishibaï
 Classe 2 : Kamishibaï

Natation -Piscine de Guéret : 1^{er} trimestre pour les élèves de CE2 accompagnés par Mme Ménager et un parent agréé bénévole. (CP CE1 au prochain trimestre et quelques séances en fin d'année pour les CM2).

USEP : tous les élèves sont affiliés, chaque classe bénéficiera de l'intervention d'un animateur sportif et / ou de prêts de matériel.

- CE1 de la classe 2 et 3 : orientation en forêt de Chabrières

Décloisonnement :

CE2 et les CE1 (classe 2-3) en EPS et anglais

Classes des CM1 et CM2 : histoire-géographie / sciences / anglais (2 fois dans la semaine)

Délégués élèves : 2 élèves ont été élus dans chaque classe. Mme Dubouis les réunit une fois par période. Ils font remonter les questions et suggestions de leurs camarades concernant la vie de l'école. Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de l'école.

Semaine du goût :

Classe 1 : dégustation de verrines préparées par Didier Roger le cuisinier du restaurant scolaire

Classe 2 : visite de la boulangerie de Sainte Feyre - fabrication et dégustation de pains aux pommes individuels

Classe 3 : fabrication et dégustation de gâteaux aux pommes

Classe 4 : fabrication et dégustation de chocolat avec un chocolatier de Bourgneuf

Classe 5 : fabrication et dégustation de chaussons à la viande avec le boucher de Sainte Feyre (Chambre d'agriculture et chambre des métiers associées à cette opération).

L'équipe enseignante tient à remercier tous les intervenants qui ont participé de façon bénévole à ces actions.

Théâtre La Guérétoise : classes 3-4-5 Vétolibraire

Projet Les amis de la pierre : classe 2 : projet sur toute l'année : réalisation de 2 villages imaginaires support à la production d'un conte (4 séances sur 15 avec une animatrice en sculpture).

Fêtes de fin d'année : La municipalité offre un sachet de gourmandises et des cadeaux collectifs (livres, jeux). Elle participe financièrement au spectacle « le Noël enchanté de Yétou » présenté par Isabelle Besse dans la salle Géo Legros à Sainte Feyre.

Achats et travaux

Fin des travaux de mise en sureté de l'école : 2 caméras de vidéo-surveillance ont été installées (1 au portail entrée de l'école rue du parc et 1 au portail entrée de l'école place de la mairie) comme prévu dans les préconisations datant du 11.10.2016. Les images sont enregistrées et conservées 30 jours. Seules les personnes mandatées peuvent regarder les images enregistrées (Maire, Préfet...).

Le moniteur et le disque dur de la caméra rue du parc sont installés dans le bureau de direction, ils sont donc accessibles par n'importe qui. Mme Dubouis demande qu'il y ait un code de verrouillage connu uniquement par les personnes habilitées.

Mme Dufaud informe qu'un abri sera installé entre les 2 portails de sortie de l'école prochainement. Les travaux du nouveau Centre de Loisirs place Saint Hubert commenceront en janvier 2019.

Secteur périscolaire (restauration, T.P.E., garderie, transport)

Suite au retour à la semaine de 4 jours, la municipalité s'est engagée à poursuivre son offre d'activités culturelles et sportives de qualité aux enfants de la commune dans le cadre du Plan Mercredi. Ce plan sera formalisé dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) à renouveler en 2019, qui concerne également le temps de garderie périscolaire et la pause méridienne. Le travail des animateurs est reconnu et salué. Mme DUBOUIS informe que certaines actions sont menées en collaboration avec l'école : fresque - fabrication de jeux de plein air qui resteraient dans la cour – séances de natation à la piscine de La Souterraine le mercredi après-midi.

Questions diverses :

- Les RPE souhaitent aborder la question de la sortie des élèves à 12h et 16h30 : serait-il possible de décaler les horaires d'une des deux écoles car il est difficile pour les parents ayant des enfants en élémentaire et en maternelle d'être à l'heure. Ils pensent qu'un temps de garderie leur sera facturé.

Mme Dufaud répond que les enfants sont gratuitement accueillis jusqu'à 16h40 à la garderie. Elle conseille de venir chercher d'abord les enfants en élémentaire puis aller chercher les petits en maternelle car ces derniers sont gardés dans les locaux de l'école maternelle alors que les élèves de l'élémentaire attendent entre les 2 portails.

Mme Dubouis informe que lors du changement des rythmes scolaires, une réflexion avait été menée pour décaler les horaires mais cela était impossible à cause des contraintes liées au transport scolaire.

Annexes : règlement intérieur – Charte de la laïcité

Fin de séance : 20h20

La directrice

Mme Dubouis



Les secrétaires de séance

Mme Devillechabrolle et Mme Ménager

